



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/34/3
20 février 1989

FRANCAIS

Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la
mer Méditerranée contre la pollution et aux
Protocoles y relatifs

Athènes, 14-15 mars 1989

RAPPORT DU COORDONNATEUR
SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS
(novembre 1988 - février 1989)

Table des matières

- I. Introduction
- II. Convention-cadre pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et Protocoles y relatifs
 - A. Mise en oeuvre de la Convention et des Protocoles y relatifs ainsi que de la Déclaration de Gênes
 - B. Questions diverses d'ordre juridique
- III. Planification intégrée du développement et gestion des ressources du Bassin méditerranéen
 - A. Plan Bleu (PB)
 - B. Programme d'actions prioritaires (PAP)
 - C. Aires spécialement protégées (ASP)
- IV. Programme coordonné de surveillance continue et de recherche en matière de pollution de la mer Méditerranée (MED POL - Phase II)
 - A. Surveillance continue
 - B. Recherche
 - C. Application scientifique/technique du Protocole tellurique
 - D. Critères de qualité du milieu
 - E. Coopération dans les cas de situation critique: Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)
- V. Incidences institutionnelles et financières du Plan d'action
 - A. Coordination
 - B. Réunions
 - C. Formation et échange d'informations
 - D. Position du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

Annexes:

- I. Position des signatures et ratifications au 31 décembre 1988
- II. Calendrier des réunions au 31 janvier 1989
- III. Position du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée au 31 décembre 1988

I. Introduction

1. Le présent rapport expose les activités qui ont été entreprises depuis la dernière réunion du Bureau élargi des Parties contractantes (Athènes 1er-2 novembre 1988).
2. Le Bureau élargi (Athènes, 1er-2 novembre 1988) a examiné le document UNEP/BUR/33/4 intitulé "Idées préliminaires du Directeur exécutif à propos du recentrage du Plan d'action pour la Méditerranée sur la planification intégrée et la gestion écologiquement rationnelles du Bassin méditerranéen". Tous les participants ont formulé des observations au cours de l'examen du document et le Bureau a décidé que d'autres observations écrites seraient communiquées au secrétariat dans un délai de deux mois afin de compléter celles qui avaient été faites au cours des débats.
3. A la date du 15 février, le secrétariat n'avait reçu que quatre observations écrites (CEE, Israël, Libye et Malte). Sur la base desdites observations et de celles formulées au cours des débats relatifs à cette question lors de la réunion du Bureau élargi, le secrétariat a établi une nouvelle version du document du Directeur exécutif (UNEP/BUR/34/4) pour examen par la présente réunion au titre du point 3 de l'ordre du jour.
4. Sur requête du Bureau élargi (Athènes, novembre 1988), le secrétariat a rédigé un projet de budget du programme par objectifs pour l'exercice biennal 1990-91, lequel projet tient compte du recentrage du PAM sur la gestion des zones côtières. Le projet de document figure sous la cote UNEP/BUR/34/6, pour examen par le Bureau au titre du point 4 de l'ordre du jour.

II. Convention-cadre pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et Protocoles y relatifs

A. Mise en oeuvre de la Convention et des Protocoles y relatifs ainsi que de la Déclaration de Gênes

5. La Tunisie a créé un nouvel organisme pour la protection de l'environnement en vertu de la loi No. 91 du 2 août 1988 (Agence nationale de protection de l'environnement). M. Noureddine Kamoun a été nommé président-directeur général de l'Agence.
6. La Communauté européenne a publié le cinquième rapport exposant comment les pays membres de la Communauté appliquent la directive concernant les eaux de baignade et dans quelle mesure les plages désignées répondent aux normes prescrites. Pour informer des activités de la CEE les autres Parties contractantes à la Convention de Barcelone, le rapport a été distribué à celles-ci en février 1989.
7. Les contacts avec la Banque Mondiale se sont poursuivis en vue d'identifier les domaines d'intérêt commun et d'instaurer une procédure de consultation régulière grâce à laquelle, dans l'assistance fournie par la Banque, il pourra être tenu compte de l'oeuvre déjà accomplie ou en cours au sein du PAM afin de l'appuyer.
8. Au cours d'une réunion consultative entre la Banque et le PNUE (Nairobi, 9 décembre 1988), ce dernier a proposé un mémorandum d'accord à signer par la Banque et le PNUE et reconnaissant l'intérêt mutuel et complémentaire des deux organisations dans la protection et le développement du Bassin méditerranéen.
9. Il est prévu qu'une réunion de la Banque Mondiale sur la Méditerranée se tiendra à Paris du 12 au 14 juin 1989. Tous les Etats côtiers méditerranéens ainsi que le secrétariat du PAM seront invités par la Banque à y prendre part.
10. Comme il a été annoncé lors de la Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes, le gouvernement français (ministères des Affaires Etrangères, de la Culture, de l'Environnement) et la Ville de Marseille ont généreusement invité les fonctionnaires responsables des 100 sites côtiers historiques d'intérêt commun pour la Méditerranée à une réunion qui s'est tenue à Marseille du 19 au 21 janvier 1989. La réunion a examiné, révisé et approuvé les lignes directrices élaborées conjointement par le CAR/PAP et l'Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille. Sur la base de ces lignes directrices et dans le cadre du réseau

désormais implanté, l'échange d'informations, l'identification de projets et la formulation d'avis sur ceux-ci ainsi que la recherche de leur financement seront favorisés. Soixante-dix participants provenant de 17 pays, y compris l'Albanie, assistaient à la réunion. Le maire de Marseille a offert d'héberger un secrétariat restreint pour le réseau. Une proposition écrite sera soumise à la prochaine réunion des Parties contractantes. Le maire de Naples et le représentant de Salonique ont offert d'accueillir les deux prochaines réunions du réseau.

11. Une réunion d'organisations non gouvernementales a été, à titre provisoire, incluse dans le plan de travail du PAM, sous réserve de la disponibilité des fonds. A cet égard, une étude sur les organisations non gouvernementales de la Méditerranée sera entreprise par la municipalité d'Aix-en-Provence. Cette étude est financée conjointement par le gouvernement français (par l'entremise du ministère de l'Environnement), par la Fondation Friedrich Naumann et le PAM. Une contribution du Conseil de l'Europe est également prévue.

B. Questions diverses d'ordre juridique

12. Le 15 novembre 1988, il a été adressé à toutes les Parties contractantes une lettre de rappel sollicitant leurs observations sur le projet de protocole relatif à l'exploration et l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol.
13. Les observations écrites sur le projet de protocole précité reçues jusqu'ici de France, d'Italie, d'Espagne, de Malte, d'Egypte, d'Israël et de E & P Forum ont été transmises à l'Organisation juridique internationale pour examen. Il est maintenant proposé de convoquer en septembre 1989 un Groupe de travail d'experts désignés par les gouvernements.
14. Un séminaire portant sur les aspects techniques et environnementaux du démantèlement d'installations "offshore" a été organisé par le gouvernement français à Paris, le 6 février 1989.
15. La Libye a ratifié le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique et le Protocole relatif aux aires spécialement protégées, en janvier 1989.
16. La position des signatures et ratifications de la Convention et des Protocoles y relatifs au 31 décembre 1988 figure à l'annexe I.

17. Aucune Partie contractante n'a ratifié la Convention MARPOL 73/78 de l'OMI pendant la période considérée. Les pays méditerranéens suivants n'ont pas encore adhéré à la Convention:

Chypre, Libye, Malte, Maroc, Monaco et Turquie.

18. La compilation de la législation grecque relative à la Convention de Barcelone a été achevée par un consultant et publiée dans le No. 25 de la Série des rapports techniques du PAM. Des compilations similaires sont prévues en Israël, Syrie et Yougoslavie. L'exercice permettra une analyse comparative des mesures prises au niveau national pour s'acquitter des obligations découlant de la Convention et des Protocoles y relatifs.
19. La compilation des programmes bilatéraux et multilatéraux réalisés par des organisations internationales est en cours de finalisation par un consultant. Le projet de document sera présenté à la prochaine réunion des Parties contractantes.

III. Planification intégrée du développement et gestion des ressources du Bassin méditerranéen

A. Plan Bleu (PB)

20. Le rapport principal du Plan Bleu intitulé "Avenirs du Bassin méditerranéen" a été achevé, publié en anglais et en français et présenté à la réunion du Comité socio-économique (Athènes, 27-29 septembre 1988). Le rapport de synthèse à l'intention des décideurs, établi en anglais, arabe et français sur la base du rapport principal du Plan Bleu, a été présenté au Comité. Il contient également les orientations pour l'action formulées dans le rapport principal. Il a déjà fait l'objet d'une large distribution.
21. Les travaux concernant les rapports thématiques ont avancé. La rédaction de ces rapports sera achevée d'ici la fin 1989, conformément à un calendrier présenté au Comité. La base de données annotée du Plan Bleu a été transférée à Athènes. L'actualisation de la base de données va se poursuivre tout au long de l'année 1989.
22. Etant donné la charge de travail requise pour mener à bien la publication du rapport principal et du rapport de synthèse ainsi que pour organiser le séminaire technique, l'assistance directe aux pays a été ajournée. Cette assistance sera fournie sur demande dans le cadre du programme 1989.

23. Le séminaire technique sur la méthodologie et les résultats des scénarios se tiendra du 22 au 26 mai à Sophia Antipolis. L'objectif serait de convoquer une brève réunion des ressortissants chargés des scénarios nationaux en vue d'échanger réflexions et enseignements sur les scénarios nationaux et méditerranéens et sur la méthodologie de construction des scénarios.
24. Les résultats des scénarios du Plan Bleu ont été présentés au public et aux mass media à l'occasion de deux conférences de presse. La première s'est tenue à Athènes conjointement avec la réunion du Bureau élargi (1er novembre 1988). La deuxième a eu lieu au Caire, le 20 novembre 1988, au cours de la conférence de l'ASPEN sur la Méditerranée. Il est envisagé de présenter les résultats au cours de conférences de presse analogues qui seront données à Paris et à Rome au printemps 1989.

B. Programme d'actions prioritaires (PAP)

25. Une réunion d'experts chargés de la préparation du code de pratique pour la réutilisation des eaux usées municipales aux fins d'irrigation dans la région méditerranéenne s'est tenue à Split les 14-15 novembre 1988. La réunion a examiné et amendé le projet de mandat pour la préparation du code de pratique, elle a recommandé les modalités de sa préparation et le calendrier des activités.
26. Un stage de formation sur l'application pratique des sources renouvelables d'énergie dans la région méditerranéenne s'est déroulé à Almeria, Espagne, du 22 novembre au 1er décembre 1988, en coopération avec les autorités espagnoles compétentes.
27. Un atelier sur l'état de l'érosion pluviale dans la région méditerranéenne a été organisé à Murcia, Espagne, du 23 au 25 novembre 1988, en coopération avec l'ICONA (l'institution nationale hôte). Cet atelier avait pour objectifs:
 - de présenter des rapports nationaux et de synthèse;
 - de formuler des propositions d'une méthodologie commune pour l'établissement de cartes d'érosion pluviale ainsi que pour les mesures et la surveillance continue en matière d'érosion pluviale;
 - de formuler des propositions quant au plan de travail d'un projet de coopération.

28. Un stage de formation sur la gestion et l'entretien des stations d'épuration des eaux usées dans le contexte méditerranéen s'est déroulé à Sophia Antipolis, France, du 5 au 12 décembre 1988, en coopération avec le CEFIGRE (Centre de formation internationale à la gestion des ressources en eau).

Le stage avait pour objectifs:

- de fournir une information et une orientation spécifiques aux directeurs et techniciens en chef chargés de l'exploitation de stations côtières d'épuration des eaux usées dans les pays méditerranéens;
 - d'explorer les possibilités d'une meilleure coopération dans ce domaine parmi les pays méditerranéens.
29. Une réunion d'experts sur l'évaluation du patrimoine urbain et architectural s'est tenue à Tunis du 12 au 14 décembre 1988.
30. Une équipe mixte d'experts du CAR/PAP et d'experts syriens a entamé les travaux de l'étude préliminaire du littoral syrien (projet pilote par pays). La première réunion de travail de l'équipe mixte de planificateurs et de membres du Comité d'orientation du projet a été convoquée pendant la période du 12 au 17 janvier 1989 à Damas.
31. Les numéros 3 (juin-novembre 1988) et 4 (novembre-décembre 1988), vol. 7, du Bulletin du PAP, ont été publiés et distribués en anglais, arabe et français.
32. Participation à la réunion sur les 100 sites historiques méditerranéens (Marseille, 17-19 janvier 1989), présentation des enseignements du PAP.
33. Missions à Rhodes dans le cadre des activités relatives au projet sur Rhodes (une consacrée à la gestion de ressources en eau et l'autre à l'élimination des déchets liquides, en décembre 1988 et janvier 1989 respectivement).
34. Une réunion chargée d'examiner le projet/pays relatif à Izmir (Turquie) se tiendra à Split du 9 au 11 mars 1989. La réunion examinera les questions de politique générale, la coordination, le programme des travaux pour 1989 et les bases des activités 1990-1991.

C. Aires spécialement protégées (ASP)

35. La version anglaise du Répertoire des aires protégées côtières et marines dans la région méditerranéenne (Partie I: Sites d'intérêt biologique et écologique) a été achevée. Elle sera publiée et diffusée comme No. 26 de la Série des rapports techniques du PAM. La version française sera menée à bien au cours de la période avril-juin 1989.
36. Les études de cas établies en français par le Centre et présentées à la première réunion des Structures focales nationales pour les ASP (Athènes, juin 1987), ont été traduites en anglais:
 - Le benthos marin de l'île de Zembra (Tunisie)
 - Synthèse des études sur Zembra
 - Phoque moine/Tunisie et la Galite
 - Gestion du parc de Port-Cros (France)
37. Une réunion d'experts d'Etats côtiers méditerranéens sera convoquée en juin afin d'examiner la situation des tortues de mer en Méditerranée et de rédiger un plan d'action pour leur préservation (l'un des objectifs de la Déclaration de Gênes).
38. Le No. 3, vol. I, de SPA-News (décembre 1988) a été publié et distribué à toutes les Structures focales nationales et aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, en anglais et français. A compter de ce numéro, SPA-News a été également publié et distribué en arabe.

IV. Programme coordonné de surveillance continue et de recherche en matière de pollution de la mer Méditerranée (MED POL - Phase II)

A. Surveillance continue

39. Depuis octobre 1988, les négociations visant à mettre une dernière main aux programmes nationaux des surveillance continue se sont poursuivies avec les Coordonnateurs nationaux pour le MED POL. En conséquence, les programmes 1988 ont été finalisés dans deux nouveaux pays, ce qui porte à dix le nombre total d'accords finalisés (Algérie, Chypre, Espagne, Grèce, Israël, Liban, Malte, Maroc, Syrie et Yougoslavie).

Des fonds d'assistance directe ont été mis à la disposition de la surveillance continue du MED POL, et un total de 347.000 dollars E.U. a été engagé.

L'Unité de coordination a fait bénéficier huit scientifiques provenant de six pays de stages et bourses de formation sur des sujets relatifs au MED POL.

La réunion de l'équipe d'experts sur les implications des changements climatiques en Méditerranée s'est tenue à Split du 3 au 8 octobre et un séminaire consacré aux implications des changements climatiques dans le delta du Nil s'est déroulé au Caire du 27 au 28 décembre 1988.

Dans le cadre de l'exécution des trois projets pilotes sur les composés organophosphorés, les composés organostanniques et les matières synthétiques persistantes, une réunion a eu lieu à Erdemli, Turquie (7-9 novembre 1988) afin d'examiner les résultats et les données de l'étude sur les organostanniques et de finaliser le document d'évaluation correspondant. De même, une réunion a eu lieu à Barcelone (24-26 janvier 1989) afin d'examiner les résultats et les données de l'étude sur les organophosphorés et de finaliser le document d'évaluation correspondant. La collecte et l'analyse des données se sont poursuivies dans le cadre de l'étude portant sur les matières synthétiques persistantes.

Les données disponibles provenant de la surveillance continue de la pollution par les hydrocarbures de pétrole, par les hydrocarbures halogénés, par les métaux lourds et de la pollution microbienne ont continué à être introduites dans la banque de données du PAM. Elles servent présentement à établir les documents de base pour la réunion des chercheurs responsables des programmes de surveillance continue (Athènes, 20-23 mars 1989) qui examinera l'ensemble de la composante "surveillance continue" du MED POL.

B. Recherche

40. Suite à la demande de nouvelles propositions de recherche pour 1989, soixante et un projets, au total, ont été reçus des Coordonnateurs nationaux de dix pays. Au cours de la XXII^e réunion du Comité consultatif interorganisations (CCI), tenue à Athènes du 9 au 12 janvier 1989, tous les projets ont été acceptés en principe et distribués aux diverses organisations aux fins de traitement plus poussé.

C. Application scientifique/technique du Protocole tellurique

41. Les travaux sur le développement des activités concernant l'application du Protocole tellurique se sont poursuivis. L'étude pilote de surveillance de l'efficacité de certains émissaires sous-marins a été menée à bonne fin, et les rapports finaux des chercheurs responsables sont attendus d'ici le 31 mars 1989. Dans l'intervalle, on s'est attelé à la compilation d'autres données requises pour la rédaction d'un projet de lignes directrices sur la longueur, la profondeur et la position des canalisations d'émissaires côtiers.

Les questionnaires concernant le projet sur les polluants d'origine tellurique (MED X bis) ont été achevés en décembre 1988 et soumis aux Coordonnateurs nationaux pour le MED POL aux fins d'observations. Les questionnaires révisés concernant les huiles lubrifiantes usées ont également été achevés en décembre 1988 et soumis aux Structures focales nationales du PAM pour qu'elles les remplissent.

La version révisée du projet de lignes directrices pour le rejet de déchets liquides dans la mer Méditerranée a été achevée, et la version publiée sera révisée par une consultation d'experts à une date ultérieure cette année.

L'élaboration de document consacré à l'identification et à la catégorisation des effluents nécessitant un traitement séparé a été amorcée en janvier 1989.

La préparation de l'évaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les micro-organismes pathogènes a commencé par la recherche de données aux Sièges et bureaux régionaux de l'OMS et par l'envoi de demandes officielles de renseignements à tous les ministères de la Santé de la région méditerranéenne.

Des négociations ont été menées avec certaines institutions méditerranéennes à propos du projet pilote de surveillance continue des polluants marins cancérigènes, mutagènes et tératogènes qui démarrera ultérieurement cette année.

Dans le cadre de l'élaboration de l'annexe IV au Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique, une réunion consultative restreinte s'est tenue à Athènes du 19 au 21 décembre 1988 afin de conseiller le secrétariat sur la teneur technique/scientifique de ladite annexe.

D. Critères de qualité du milieu

42. Depuis la dernière réunion du Bureau, les travaux se sont poursuivis sur la mise au point des documents d'évaluation des polluants comportant les mesures pertinentes proposées (critères de qualité du milieu). En particulier, les évaluations de la pollution par les huiles lubrifiantes usées, par les composés organostanniques, par les composés organohalogénés et par le cadmium sont en cours d'établissement et seront soumis en mai 1989, assortis des mesures proposées, au Comité scientifique et technique pour approbation. Le document d'évaluation de la pollution par les composés organophosphorés sera présenté au Comité scientifique et technique comme document d'information.

E. Coopération dans les cas de situation critique: Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)

43. Suite au départ à la retraite de M. Voirin et à la suppression du poste de directeur adjoint (Administration), M. J.C. Sainlos a été nommé directeur.

44. Le Centre a fourni une assistance à l'administration égyptienne des ports et des phares ainsi qu'à l'Ecole arabe de transports maritimes en organisant un cours sur la prévention, la lutte et la riposte antipollution, qui s'est déroulé à Alexandrie du 12 au 19 novembre 1988. L'expert technique du Centre, M. D. Domovic, a donné plusieurs conférences dans le cadre de ce cours.

45. Le directeur du Centre a assisté à la première conférence internationale sur les déversements de produits chimiques et la gestion des situations critiques en mer, qui s'est tenue à Amsterdam, Pays-Bas, du 15 au 18 novembre 1988.

46. Le Centre a commencé la préparation des Journées d'étude sur la lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les substances nocives dont la tenue est prévue à Malte du 22 au 26 mai 1989.

47. L'expert technique du Centre, M. D. Domovic, a pris part au symposium sur le rôle de la technologie aérospatiale dans l'océanologie, organisé à Malte par le Conseil de l'Europe, du 28 novembre au 1er décembre 1988; il y a donné une conférence sur le thème: "La possibilité d'utilisation des technologies aérospatiales dans la lutte contre la pollution par les hydrocarbures en Méditerranée".

48. Le directeur a pris part à une réunion au siège de l'OMI à Londres, les 13-14 février 1989, avec des fonctionnaires de l'OMI et le Coordonnateur du PAM, afin d'examiner des questions de premier plan.

49. Le directeur du Centre a rendu visite aux Structures focales nationales de la France et de la CEE (24-26 novembre 1988), de la Yougoslavie, de la Grèce et de la Turquie (17-23 février 1989).
50. Suite à une requête de la Structure focale nationale yougoslave, l'expert technique du Centre, M. D. Domovic, a été envoyé en mission en Yougoslavie (28 février - 3 mars 1989) afin d'aider les autorités de ce pays à mettre définitivement au point leur plan national d'urgence.
51. En février 1989, le Centre a publié et diffusé une version mise à jour des documents ci-après:
 - Catalogue des équipements et produits spécialement destinés à la lutte contre la pollution accidentelle - janvier 1989
 - Liste des alertes et accidents en Méditerranée - janvier 1989
 - Liste des Structures focales nationales et opérationnelles pour la lutte contre la pollution accidentelle en mer Méditerranée - mars 1989.
52. Des Journées d'étude ont été organisées par l'HELMPEA-OMI et l'INTERTANKO au Pirée, Grèce, les 28 et 29 novembre 1988, avec la participation de compagnies maritimes, d'associations de gens de mer, de compagnies pétrolières internationales, d'organisations gouvernementales, de sociétés de classement et d'institutions financières maritimes. Ces journées d'étude avaient pour objet d'examiner les problèmes d'ordre pratique rencontrés par le secteur des transports maritimes pour se conformer aux clauses de la Convention MARPOL 73/78. À l'issue de ces Journées, il a été adopté une résolution exhortant vivement la communauté maritime internationale à appliquer effectivement la Convention MARPOL 73/78 à une échelle véritablement mondiale et, en particulier, à prendre des initiatives pour combler le manque actuel d'installations de réception adéquates grâce:
 - aux efforts renouvelés déployés par les Parties à MARPOL 73/78 pour s'acquitter de leurs obligations concernant leurs propres ports et pour fournir une assistance dans le cadre de programmes d'aide multilatéraux et bilatéraux;

- à la promotion de programmes financés sur un plan international et mettant en jeu des pays exportateurs de pétrole et des secteurs de financement tant privés que publics, selon le cas, pour la conception et l'aménagement d'installations de déballastage dans les "zones spéciales" qui ont été identifiées comme l'entrave la plus sérieuse à l'application de l'annexe I de MARPOL 73/78.

V. Incidences institutionnelles et financières du Plan d'action

A. Coordination

53. Comme l'ont décidé les Parties contractantes à leur Cinquième réunion ordinaire, la Sixième réunion ordinaire se tiendra à Athènes, Grèce, du 3 au 6 octobre 1989. La préparation de la documentation ainsi que la prise de dispositions telles que les locaux de la conférence, l'hébergement en hôtel, etc. ont déjà démarré. Une lettre de préavis sera bientôt envoyée à toutes les Parties contractantes pour les informer de ces dispositions et les aider ainsi à se préparer à temps à la réunion.

54. Pays hôte

La contribution de contrepartie grecque pour l'Unité de coordination à Athènes, se montant à 400.000 dollars E.U. pour 1989, a été versée en février 1989.

55. Missions du personnel

M. A. Manos

a. Le Coordonnateur a participé à la conférence de l'ASPEN sur "Les carrefours méditerranéens du monde: la gestion des questions environnementales", qui s'est tenue au Caire du 21 au 23 novembre 1988. La conférence était présidée par M. De Michelis, vice-président du conseil italien et par M. Atef Ebeid, ministre égyptien des Affaires Ministérielles et du Développement Administratif, chargé de l'Environnement.

Lors de la conférence, quatre exposés ont été consacrés au PAM. Conjointement avec la conférence de l'ASPEN, un exposé des résultats du Plan Bleu est intervenu au Caire (20 novembre 1988) dans le cadre d'une conférence de presse.

Au cours de son séjour en Egypte afin de prendre part à la conférence de l'ASPEN, le Coordonateur a tenu une délibération avec le service égyptien compétent (EEAA). La participation de l'Egypte au PAM a fait l'objet d'un examen. Une visite a été organisée à la zone de Fuka, site du projet pilote proposé du PAM.

- b. Le Coordonateur du PAM a pris part à une consultation avec la mission de la Banque Mondiale concernant les modalités de coopération entre le PAM et le programme méditerranéen de la Banque Mondiale proposé. La consultation a eu lieu à Nairobi, du 5 au 9 décembre 1988.
- c. Le Coordonateur a participé à la Conférence internationale sur l'atmosphère, le climat et l'homme, organisée à Turin du 16 au 18 janvier 1989. Cette conférence avait une participation de haut niveau et a bénéficié d'une audience nationale grâce à une émission de télévision très en vogue. Des délégués ont évoqué avec faveur l'oeuvre du PNUE.
- d. Le Coordonateur a participé à la première réunion des fonctionnaires responsables des sites historiques méditerranéens (Marseille, 19-21 janvier 1989) (voir par. 9).
- e. Le Coordonateur s'est rendu au siège de l'OMI à Londres (13-14 février 1989) afin d'examiner des questions de premier plan et de renforcer la coopération entre le PAM et l'OMI.

M. L. Jeftic

- a. A participé à l'Atelier "Elévation du niveau des mers et subsidence des zones côtières", à Bangkok, du 7 au 14 novembre 1988, pour y présenter une communication intitulée "Programme des mers régionales du PNUE" dans laquelle était exposée l'expérience du Plan d'action pour la Méditerranée.
- b. A participé à la deuxième réunion du Comité des mers de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN), tenue au Caire du 20 au 22 décembre 1988. Il représentait l'Unité de coordination à la réunion qui a examiné et adopté des recommandations relatives à un mécanisme d'échange d'informations sur les mers entre des sous-régions africaines, à la modification de la composition et du mandat du Comité, à la mise en place d'un réseau AMCEN d'institutions se rapportant au milieu marin.

Parmi les Etats méditerranéens d'Afrique, seule l'Egypte participait à la réunion.

- c. A présidé un séminaire consacré aux implications des changements climatiques sur le delta du Nil, organisé au Caire les 27 et 28 décembre 1988. Vingt-huit participants de ministères, universités et centres de recherche égyptiens assistaient au séminaire. M. L. Jeftic a présenté le PAM et les activités de l'OCA/PAC du PNUE sur les implications des changements climatiques, en mettant l'accent sur la Méditerranée.
- d. A participé à la réunion (Nairobi, 13-17 février 1989) du Comité de rédaction du livre "Implications des changements climatiques pour la Méditerranée".

M. L. Saliba

- a. M. L. Saliba a eu des échanges de vues sur le projet MED POL et les activités liées au Protocole tellurique (Madrid, Espagne, 20-21 novembre 1988).
- b. A pris part à une réunion du Comité d'étude consultatif sur le projet PNUD/OMT concernant la gestion de l'environnement dans le développement touristique (Madrid, Espagne, 22-23 novembre 1988).
- c. A assisté au colloque du Conseil de l'Europe sur la protection du littoral méditerranéen (Messine, Italie, 24-25 novembre 1988).
- d. A entrepris une mission à Malte pour formuler des conseils sur la réorganisation des structures environnementales aux fins d'une meilleure participation au Plan d'action pour la Méditerranée (19-23 décembre 1988).

M. G. Gabrielides

- a. S'est rendu en Turquie (6-13 novembre 1988) pour la réunion chargée d'examiner le projet pilote sur les organostanniques qui s'est déroulée à Erdemli, et il a visité les laboratoires participant au MED POL à Ankara et à Izmir.
- b. Il s'est également rendu à Barcelone (24-26 janvier 1989) pour la réunion chargée d'examiner le projet pilote sur les composés organophosphorés.

M. I. Dharat

A accompagné le Coordonnateur lors de la visite que celui-ci a effectuée en Egypte (21-26 novembre 1988), à l'invitation du ministre de l'Environnement, dans le but d'examiner les rapports PAM/Egypte ainsi que les moyens de les renforcer. La mission comportait également une visite au projet pilote récemment proposé concernant la zone de Fuka.

M. F.S. Civili

- a. A pris part à une mission du PAP se rapportant au projet pilote sur le plan intégré de développement du littoral syrien (13-18 janvier 1989). Sa participation avait pour but d'assurer un apport judicieux du MED POL au projet et de permettre un échange de vues avec les autorités syriennes sur le programme MED POL 1989.
- b. Du 24 au 27 janvier 1989, il a assisté à Vigo, Espagne, à la réunion du Groupe conjoint de surveillance des Commissions Oslo et Paris en qualité d'observateur du PNUE.

M. A. Aksef

S'est rendu au ROCC, à Malte (29 janvier-5 février 1989) afin d'analyser l'ensemble des installations, effectifs et équipements disponibles ainsi que les activités prévues, pour être en mesure d'établir un plan d'informatisation rentable pour le Centre. Durant la même mission, il s'est rendu au siège de la FAO pour se familiariser avec les services informatiques et activités de traitement de données de cette organisation en vue d'une coopération ultérieure.

56. Questions relatives au personnel

- Mme Ballis a été nommée secrétaire à compter du 1er mars 1989.

57. Consultants

- M. A. Shoukri, doyen de la faculté de droit de l'université de Damas, entreprend un service de consultation (janvier 1989) afin de rédiger un document sur la compilation de la législation relative à l'environnement pour la Syrie.

B. Réunions

58. Une réunion des directeurs des Centres d'activités régionales (ROCC, PB, PAP, ASP) s'est tenue à Athènes, les 20 et 21 février. La réunion a examiné un projet de document établi par le secrétariat et qui concerne la présentation du budget 1990/1991 par objectifs comme l'avait demandé la réunion du Bureau élargi (novembre 1988); elle a également examiné une version révisée du document du Directeur exécutif sur le recentrage du PAM.
59. Le calendrier 1989 des réunions organisées dans le cadre du PAM en date du 31 janvier 1989 figure à l'annexe II du présent rapport.

C. Formation et échange d'informations

60. Plusieurs activités relevant de cette rubrique ont été examinées au titre des divers éléments mentionnés dans le présent rapport.
61. MEDONDES (Bulletin d'information de l'Unité de coordination) No. 14 (1988) a été publié et distribué en anglais et en français. Ce numéro est principalement consacré aux résultats du Plan Bleu.

D. Position du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

62. La période écoulée depuis septembre 1987 (Cinquième réunion ordinaire des Parties contractantes) a été marquée par une crise financière grave; les contributions versées au cours de l'année 1988 et des deux premiers mois de 1989 se sont élevées à 3.869.396 dollars E.U. sur un montant total annoncé et à recouvrer de 5.792.333 dollars E.U., ce qui laisse un arriéré total de 1.992.937 dollars E.U. Plusieurs activités ont dû être reportées, des postes vacants laissés sans titulaires et l'assistance aux pays ajournée.

La crise a mis en évidence une faiblesse inhérente au système de financement du Plan d'action. Alors que les activités sont menées sur une base ininterrompue et que l'Unité et les Centre établis nécessitent une continuité du financement, les apports de ressources sont totalement imprévisibles et, au fil des années, il ne s'est dégagé aucune formule permettant de garantir que les fonds soient disponibles en temps voulu.

63. Il importe de rappeler que les procédures régissant tous les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ne se prêtent guère elles-mêmes à une situation aussi fluctuante. Chaque nouveau montant perçu doit faire l'objet d'une procédure complexe de révision des projets pour chacun des sept projets dans le cadre desquels sont menées les activités approuvées au titre du Plan d'action pour la Méditerranée. Le PNUÉ ne peut autoriser de lancer que les seules activités pour lesquelles un financement complet est disponible au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée et ce uniquement dans la mesure de cette disponibilité. Aucune avance en espèces n'est possible de quelque source que ce soit, pas plus qu'il n'est permis d'emprunter sur les contributions annoncées par les gouvernements. La non disponibilité des fonds aboutit automatiquement à l'impossibilité de renouveler les contrats et à la suspension des activités.

Le Bureau souhaitera peut-être aborder cette question afin de garantir que les fonds soient disponibles en temps voulu, autrement dit le 30 avril de chaque année au plus tard, et dans l'intégralité du montant annoncé.

64. La position des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée au 31 janvier 1989 figure à l'annexe III du présent rapport.

STATUS OF SIGNATURES AND RATIFICATIONS OF THE CONVENTION FOR THE PROTECTION OF THE MEDITERRANEAN AGAINST POLLUTION AND ITS RELATED PROTOCOLS
Status as at 31 December 1988

	<u>Convention(1)</u>		<u>Dumping(2)</u>		<u>Emergency(3)</u>		<u>Land-Based Sources(4)</u>		<u>Specially Protected Areas(5)</u>	
	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification	Signature	Ratification
Albania	--	16 Feb 81/AC	--	16 Mar 81/AC	--	16 Mar 81/AC	--	2 May 83/AC	--	16 May 86/AC
Algeria	--	19 Nov 79	--	19 Nov 79	--	19 Nov 79	--	28 Jun 88/AC	--	28 Jun 88/AC
Cyprus	16 Feb 76	16 Feb 76	16 Feb 76	16 Feb 76	16 Feb 76	16 Feb 76	17 May 80	18 May 83/AC	16 Feb 83	8 Jul 83
Egypt	16 Feb 76	24 Aug 78/AP	16 Feb 76	24 Aug 78/AP	16 Feb 76	11 Mar 78/AP-R	17 May 80	13 Jul 82/AP-R	3 Apr 82	2 Sep 86/AP-R
France	16 Feb 76	11 Mar 78/AP-R	16 Feb 76	11 Mar 78/AP-R	16 Feb 76	3 Jan 79	17 May 80	26 Jan 87	3 Apr 82	26 Jan 87
Greece	16 Feb 76	3 Jan 79	16 Feb 76	3 Jan 79	16 Feb 76	3 Mar 84	17 May 80	--	3 Apr 82	28 Oct 87
Israel	16 Feb 76	3 Mar 78	16 Feb 76	1 Mar 84	16 Feb 76	16 Feb 76	17 May 80	4 Jul 85	3 Apr 82	4 Jul 85
Italy	16 Feb 76	3 Feb 79	16 Feb 76	3 Feb 79	16 Feb 76	3 Feb 79	17 May 80	--	3 Apr 82	--
Lebanon	16 Feb 76	8 Nov 77/AC	16 Feb 76	8 Nov 77/AC	16 Feb 76	16 Feb 76	17 May 80	--	--	--
Libya	31 Jan 77	31 Jan 79	31 Jan 77	31 Jan 79	31 Jan 77	31 Jan 79	17 May 80	--	--	--
Malta	16 Feb 76	30 Dec 77	16 Feb 76	30 Dec 77	16 Feb 76	16 Feb 76	17 May 80	--	3 Apr 82	11 Jan 88
Monaco	16 Feb 76	20 Sep 77	16 Feb 76	20 Sep 77	16 Feb 76	20 Sep 77	17 May 80	12 Jan 83	3 Apr 82	--
Morocco	16 Feb 76	15 Jan 80	16 Feb 76	15 Jan 80	16 Feb 76	15 Jan 80	17 May 80	9 Feb 87	2 Apr 83	--
Spain	16 Feb 76	17 Dec 76	16 Feb 76	17 Dec 76	16 Feb 76	17 Dec 76	17 May 80	6 Jun 84	3 Apr 82	22 Dec 87
Syria	--	26 Dec 78/AC-R	--	26 Dec 78/AC	--	26 Dec 78/AC	--	--	--	--
Tunisia	25 May 76	30 Jul 77	25 May 76	30 Jul 77	25 May 76	30 Jul 77	17 May 80	29 Oct 81	3 Apr 82	26 May 83/R
Turkey	16 Feb 76	6 Apr 81	16 Feb 76	6 Apr 81	16 Feb 76	6 Apr 81	--	21 Feb 83/AC	--	6 Nov 86/AC-R
Yugoslavia	15 Sep 76	13 Jan 78	15 Sep 76	13 Jan 78	15 Sep 76	13 Jan 78	--	--	30 Mar 83	21 Feb 86
EEC	13 Sep 76	16 Mar 78/AP	13 Sep 76	16 Mar 78/AP	13 Sep 76	12 Aug 81/AP	17 May 80	7 Oct 83/AP	30 Mar 83	30 Jun 84/AP

- 1- Convention for the protection of the Mediterranean sea against pollution
Adopted (Barcelona): 16 February 1976
Entry into force: 12 February 1978
- 2- The Protocol for the prevention of pollution of the Mediterranean Sea by dumping from ships and aircraft
Adopted (Barcelona): 16 February 1976
Entry into force: 12 February 1978
- 3- The Protocol concerning co-operation in combating pollution of the Mediterranean Sea by oil and other harmful substances in cases of emergency
Adopted (Barcelona): 16 February 1976
Entry into force: 12 February 1978
- 4- The Protocol for the protection of the Mediterranean Sea against pollution from land-based sources
Adopted (Athens): 17 May 1980
Entry into force: 17 June 1983
- 5- The Protocol concerning Mediterranean Specially Protected Areas
Adopted (Geneva): 3 April 1982
Entry into force: 23 March 1986

Accession - AC
Approval - AP
Reservation - R

CALENDAR OF MEETINGS ORGANIZED IN THE FRAMEWORK OF THE
MEDITERRANEAN ACTION PLAN

(as of 31 January 1989)

Note: This is a periodically updated unofficial list of meetings. Reports of the meetings are for routine general distribution (unless specified otherwise) to Government focal points and international organizations, as appropriate. Corrections and additions to this list should be communicated to Ms H. PISSALA.

DISTRIBUTION:

A. Aksel
 J. A. de Lardere
 M. Batisse
 A. T. Brough
 N. Brown
 M. Chege
 F. Civili
 I. Dharat
 D. Elder
 B. Ekblom
 M. Ferrari
 G. Gabrielides
 G. Golubev
 M. Grenon
 A. Jeudy de Grissac
 L.F. Guerrero
 M. Haj Ali
 L. Jeftic
 N. Kaddah
 D. Kaniaru
 S. Keckes
 N. Koshen
 G. Kullenberg
 C. Lopez-Polo
 A. Manos
 C. Marx
 L. Mee
 J. O'Dell
 S. Osman
 A. Pavasovic
 M. Roberts
 L. Saliba
 J.C. Sainlos
 A. Soudine
 P. Whitford
 N. Zevelakis

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
<u>1989</u>				
XXII Interagency Advisory Committee	9-13 Jan. Athens	UNEP/MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic F.S. Civili	UNEP (CCA)/ MED WG.7/3
Meeting of responsible officials from the 100 historic sites	19-21 Jan. Marseille	France (UNEP-MEDU) (PAP/RAC) ME/5102-83-05	A. Manos* A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Review Meeting on anophosphorous survey	24-26 Jan. Barcelona	FAO (UNEP-MEDU) ME/5102-84-04	G. Gabrielides*	to be issued by FAO
Meeting of Directors of Regional Activity Centres	20-21 Feb. Athens	UNEP-MEDU ME.5102-75-01	A. Manos M. Batisse* A. Pavasovic* M. Hadj Ali* J.C. Cainlos*	to be issued by MEDU
Working Group on Izmir Country pilot project	9-11 March Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU)	A. Pavasovic I. Dharat*	to be issued by PAP/RAC
Working Group on Cartography of Soil Erosion	13-14 March Madrid	PAP/RAC ICONA-Spain ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Meeting of the Bureau of the Contracting Parties	14-15 March Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos I. Dharat	to be issued MEDU (BUR/34)
Working Group on Measurement of Rainfall Induced Erosion	15-17 March Madrid	PAP/RAC ICONA-Spain ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Meeting of responsible investigators of national monitoring programmes	20-23 Mar. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic F.S. Civili	to be issued by MEDU

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Ad hoc meeting on eutrophication and plankton bloom	4-6 April Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	L. Jeftic G. Gabrielides F.S. Civilli	to be issued by MEDU
Experts' Meeting on the Conservation of Mediterranean Marine Turtles	9-10 May Athens	SPA/RAC-IUCN (UNEP-MEDU) ME/5102-84-02	A. Manos Hadj Ali* I. Dharat	to be issued by SPA/RAC
GESAMP	8-12 May Athens	OCA/PAC (UNEP-MEDU)	S. Keckes L. Jeftic	to be issued by OCA/PAC
Workshop on the Environmental Impact Assessment Procedure	15-18 May Cairo	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic* L. Jeftic*	to be issued by PAP/RAC
Workshop on Combating Pollution of Mediterranean Sea by Harmful Substances	22-26 May Malta	ROCC (UNEP-MEDU) ME/5102-76-06	J.C. Sainlos I. Dharat*	to be issued by ROCC
Workshop on exchange of experience and methodology for environment/development prospective studies	22-26 May Sophia- Antipolis	BP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-86-01	M. Batisse	to be issued by BP/RAC
World Bank Workshop on the Mediterranean	24-26 May Paris	World Bank (UNEP-MEDU) ME/5102-75-01	A. Manos*	to be issued by World Bank
Second Meeting of the Scientific and Technical Committee	29 May - 3 June. Athens	UNEP-MEDU ME/5102-84-04	A. Manos L. Jeftic	to be issued by MEDU
Workshop on Environmental Planning and Management of Mediterranean Tourism	30 May - 1 June Rhodes (tent.)	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic*	to be issued by PAP/RAC
Consolidation Meeting on Code of Practice for Re-use of Municipal Waste Waters	15-16 June Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC

Meeting	Date, place	Organizer & co-sponsor (co-sponsor in brackets). Project	Responsible officer. Travel marked with *	Report No.
Second Meeting of the Socio-Economic Committee	20-23 June Athens	UNEP-MEDU ME/5102-75-01	A. Manos I. Dharat	to be issued by MEDU
Workshop on Solid and Liquid Waste and Management Codes of Practice	18-20 Sept. Split	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Sixth Ordinary Meeting of the Constracting Parties to the Convention for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution and its related protocols	3-6 Oct. Athens	UNEP/MEDU ME/5102-75-01	A. Manos	to be issued by MEDU
Training Course on Practical Application of Renewable Energy Sources in the Region (to French speaking countries)	9-19 October Madrid	PAP/RAC (UNEP-MEDU) ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Workshop on Code of Practice of Reuse of Municipal Wastewater	16-18 Oct. Cyprus (Tent.)	PAP/RAC National Authorities ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Workshop on Evaluation of Historic Settlements	30 Oct. - 1 Nov. Cairo	PAP/RAC EEAA ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Workshop on Cartography of Soil Erosion in the Mediterranean Region	7-9 Nov. Malaga	PAP/RAC ICONA ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Workshop on Measurements Rainfall Induced Soil Erosion in the Mediterranean Region	5-7 Dec. Malaga	PAP/RAC ICONA ME/5102-83-05	A. Pavasovic	to be issued by PAP/RAC
Meeting of Experts on Off-shore Protocol	2nd Half of 1989 Athens	UNEP/MEDU ME/5102-75-01	A. Manos I. Dharat	to be issued by MEDU

Regional Trust Fund
for the Protection of the Mediterranean Sea Against Pollution
Status of Contributions as at 31 December 1988
(in United States Dollars)

COUNTRIES	Unpaid pledges as at 31 Dec. 1987	Adjustments for prior years	Pledges for 1988	Collections during 1988 for prior years	Collections in 1988 for 1988	Unpaid pledges for 1988 and prior years
Algeria	-	-	28,613.98	-	-	28,613.98
Cyprus	-	-	4,719.83	-	4,719.83	-
Egypt	15,884.00	-	21,829.22	15,884.00	21,829.22	-
France	-	-	1,121,255.09	-	560,627.55	560,627.54
Greece	-	-	117,995.80	-	117,995.80	-
Israel	106,193.00	-	71,977.44	5,000.00	-	173,170.44
Italy	1,670,837.00	-	802,371.44	-	-	2,473,208.44
Lebanon	18,306.00	-	2,949.90	-	-	21,255.90
Libyan Arab Jamahiriya	102,969.00	-	58,997.90	102,969.00	11,934.90	47,063.00
Malta	-	-	2,949.90	-	-	2,949.90
Morocco	2,387.00	-	3,244.88	2,387.00	3,244.88	-
Morocco	22,326.00	-	15,634.44	22,326.00	15,634.44	-
Spain	-	-	442,484.25	-	442,484.25	-
Syrian Arab Republic	10,675.00	-	9,439.66	10,675.00	5,677.00	3,762.66
Tunisia	22,128.00	-	9,439.00	22,128.00	9,439.00	-
Turkey	132,494.38	-	117,995.80	128,332.18	-	122,150.00
Yugoslavia	100,099.00	-	117,995.80	95,228.00	-	122,866.80
European Economic Community	-	-	638,140.60	-	558,043.15	80,097.45
Total	2,204,298.38	-	3,588,034.93	404,929.18	1,751,630.02	3,635,774.11

Total cumulative collections as at 31 December 1987 US\$21,151,072.55.
Total collections during 1988 as at 31 December 1988 US\$2,156,559.17.